

Faits divers mortels à Aubière en 1814

Faits divers mortels à Aubière en 1814

A une époque où la mort côtoyait journallement nos ancêtres, elle s'accrochait moins aux survivants. Qu'elle soit mystérieuse ou accidentelle, violente ou naturelle, on l'acceptait comme un évènement inéluctable. La douleur de la perte d'un être cher n'était pourtant pas absente mais moins prégnante. Pour les autorités, et le Maire en particulier, l'information des services préfectoraux était comme un réflexe. Une enquête serait ou non diligentée par les services de police.

Le 15 septembre 1814, le Maire de la Commune d'Aubière, le docteur Voyret, informe le sous-préfet du Puy-de-Dôme d'un premier accident :

« J'ai l'honneur de vous prévenir de deux accidents arrivés hier dans la Commune d'Aubière : Scavoir, une fille de douze ans, appelée Anne MOINS, fille à Guillaume, qui a eu la maladresse d'entourer la corde de sa vache autour de son bras ; la vache l'a entraînée, elle a été foulée aux pieds, traînée à un quart de lieue. L'enfant a été trouvée martirisée (sic) morte et méconnaissable. »



« Anne Moins a eu la maladresse d'entourer la corde de sa vache autour de son bras... »

« Le 2^{ème} accident est un nommé Jean FAURE, de Chanonat, habitant depuis quelque'année (sic) chez François Delonchambon, trouvé mort dans le territoire de Beaumont. Je viens d'en être instruit par le Maire, qui m'a écrit à ce sujet ; j'ai communiqué et donné au juge de paix de l'arrondissement d'Aubière, la lettre pour qu'il fasse les recherches nécessaires relativement à sa famille.

Agréez, Monsieur le Sous-Préfet, je vous prie, l'assurance de mon respect. »

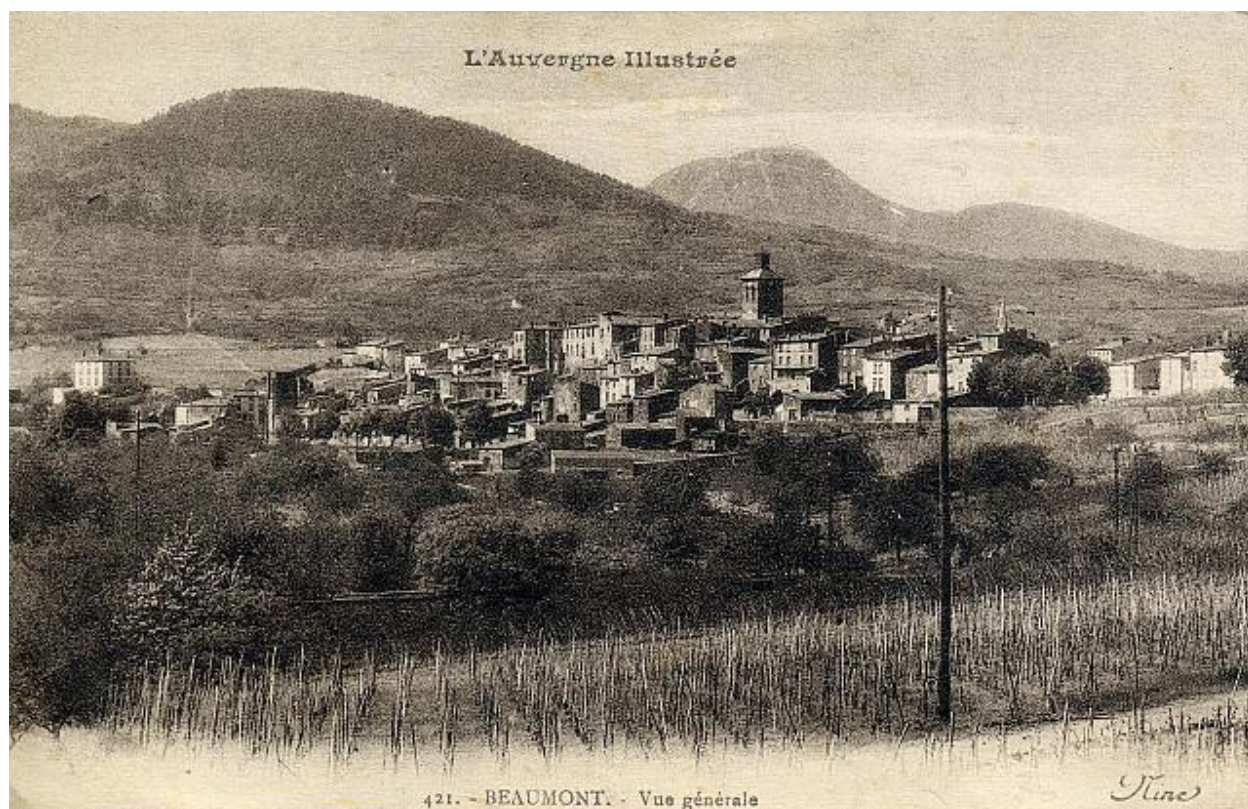
Voyret, Maire

Le sous-préfet faisait suivre ses annotations quand il en trouvait le temps. Ici, cinq jours plus tard. On ne connaîtra jamais la suite...

30 Septembre 1814
À Monsieur le Préfet
Monsieur le Vicomte,

« Le Maire d'Aubière m'informe par sa lettre du 15 de ce mois, que la veille est arrivé deux accidents dans sa Commune.

1°- Anne MOINS, âgée de douze ans, fille à Guillaume, en faisant paître sa vache, avait entortillé la longe qui la tenait à son bras, au point que cette jeune personne, entraînée sans pouvoir se débarrasser, a été foulée aux pieds de cette vache qui l'a faite périr au même moment.

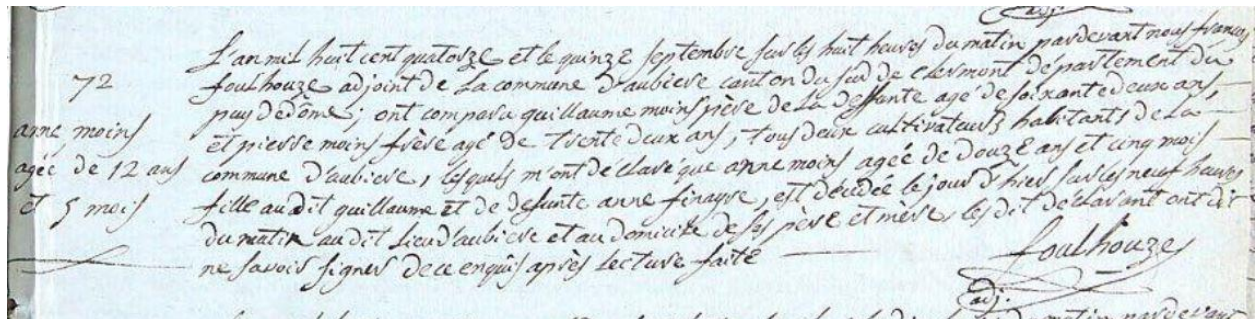


2°- Jean FAURE, originaire de Chanonat, habitant à Aubière chez François Delonchambon, a été trouvé mort sur le territoire de Beaumont.

*Mr le Maire a communiqué ces deux événements au juge de paix du Canton.
Daignez, Monsieur le vicomte, agréer l'hommage de mon profond respect. »*

Les victimes.

- **Anne Moins** : C'est ce document du 15 septembre 1814 qui nous apprend son existence, puisque son acte de naissance est absent du registre d'état-civil de l'année 1802. Elle est la fille de Guillaume, cultivateur à Aubière, et d'Anne Finayre, son épouse, décédée depuis février 1804.



Acte de décès d'Anne Moins, morte le 14 septembre (A.D. 63 – 6 E 14 27)

- **Jean Faure** : Son nom et sa qualité sont les seules choses connues. Domestique chez François Delonchambon, il est mort sur le territoire de Beaumont. Le procès-verbal ne précise ni le terroir ni les circonstances de son décès. Rien ne laisse présager qu'il a été victime d'une mort violente.



Sources : Archives départementales du Puy-de-Dôme (2 Z 20).

© - Relevé, illustré et annoté par Pierre Bourcheix, 2025.